

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de l'ASSOCIATION PATRIMOINE BATI VAUDRUZIEN

**Date :** 28.02.2023  
**Heure :** 17h00-18h10  
**Lieu :** Restaurant du Premier mars à Cernier  
**Présences :** M. Jean-Marc Terrier, M. Filipe Hon, M. Robin Richard et M. Ahmed Muratovic  
**Invité :** M. Roby Tschopp, Conseiller communal  
**Excusés :** Mme Joëlle Richard, M. Maurice Evard, et M. Roland Debély  
**Direction séance :** Commune  
**Prise du PV :** Ahmed Muratovic

## 0. Ordre du jour

- 1) Bienvenue et présentation des participants
- 2) But de la séance
- 3) Adoption des statuts
- 4) Election du comité
- 5) Election du Président
- 6) Election de l'organe de révision
- 7) Fixation des cotisations
- 8) Divers

## 1. Bienvenue et présentation des participants

La séance est ouverte à 17h00. 5 personnes sont présentes.

## 2. But de la séance

Le but est de fonder une association qui va promouvoir le patrimoine bâti vaudruzien comme selon ses statuts. Elle s'appellera l'Association pour le patrimoine bâti vaudruzien.

Cette association aura pour première mission de lancer l'édition d'un guide sur le personnage de Jean-Ulysse Debély et ses œuvres. La recherche de fonds pour ce futur guide est le moteur qui a permis la formation de cette association.

Les buts de cette association sont cependant plus larges et cette dernière devra s'ouvrir à d'autres sujets en lien avec le patrimoine bâti vaudruzien.

## 3. Adoption des statuts

Maître Terrier a préparé une proposition de statuts déjà revus et avec d'autres propositions. Ils sont parcourus et discutés point par point par toutes les personnes présentes.

Décision : Les statuts sont finalisés et acceptés à l'unanimité des personnes présentes.

#### **4. Election du comité**

Décision : Les membres suivants sont élus jusqu'à la prochaine AG :

Jean-Marc Terrier, Filipe Hon et Ahmed Muratovic

#### **5. Election du Président**

Décision : L'assemblée élit son président en la personne de Ahmed Muratovic

#### **6. Élection de l'organe de révision**

Décision : Les personnes suivantes sont élues réviseurs des comptes :

Réviseur : Roland Debély

Conformément à l'article 16 des statuts, un 2<sup>ème</sup> vérificateur membre ou non membre devra être désigné.

#### **7. Fixation des cotisations**

Décision : Les membres nouvellement élus du comité proposent les cotisations pour 2023 qui sont les suivantes :

- 30 CHF par année et par membre
- 200 CHF par année pour les membres collectifs

#### **8. Divers**

- L'assemblée propose qu'une Assemblée générale (AG) soit organisée en été 2023
- Le comité se réunit une première fois à la suite de l'AG, le mercredi 08 mars devant la BCN de Cernier afin de créer un compte pour l'association
- L'Association devra tenter d'informer la population de sa création, de ses démarches et de ses buts afin que les intéressés y adhèrent et avant la prochaine AG. Le journal local (VDR info) a été mentionné comme un outil idéal pour cela mais non-exhaustif
- Il nous faudra rapidement prendre contact avec la GSK (société de l'histoire de l'art en Suisse) afin de formaliser une demande officielle et de commencer la collaboration pour l'édition d'un guide sur Jean-Ulysse Debély et ses œuvres.

**L'AG est levée à 18h10**

Cernier, le 28 février 2023

Le Président :

Les 2 autres membres du comité :

Ahmed Muratovic

Jean-Marc Terrier, Filipe Hon